



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Groupe Mobilité
Chablais
mobi.chablais@gmail.com



Lausanne, le 3 février 2021

Pour une liaison ferrée entre Villeneuve, Rennaz et Le Bouveret !

L'Association transports & environnement (section Vaud) accompagnée de 4 autres associations a écrit ce jour aux Conseils d'Etat vaudois et valaisan afin de demander la création d'une liaison ferrée entre Villeneuve – Rennaz et le Bouveret afin d'encourager le report modal des déplacements pendulaires, de loisir et de tourisme. Les organisations invitent les autorités cantonales des deux cantons à s'engager sur cette voie et à coordonner leurs différents projets dans le domaine afin que cette ligne devienne réalité.

L'Association transports & environnement sections Vaud & Valais (ATE), la Communauté d'intérêts pour les transports publics, section Vaud (citrap-vaud), le Groupe Mobilité Chablais (GMC) et RER Sud-Léman ont conjointement écrit aux autorités cantonales vaudoises et valaisannes afin de remettre sur les rails un projet d'importance pour une mobilité plus durable et bénéficiant au Chablais, à la Riviera vaudoise et à la Métropole lémanique : **la création d'une liaison ferrée entre Villeneuve, Rennaz et Le Bouveret.**

Cette liaison doit permettre en priorité le report modal du trafic automobile vers le rail dans la région. D'autres objectifs viennent compléter celui-ci, notamment la possibilité de créer une liaison ferroviaire directe pour l'Hôpital Riviera-Chablais ou de contribuer à boucler une ligne ferroviaire complète autour du Léman. Répondre à ces objectifs aurait par ailleurs pour conséquence de diminuer les émissions de CO2 de manière conséquente.

Cette voie ferrée doit être réfléchiée dans le cadre de la Stratégie Vision 2050 du rail du canton de Vaud et coordonnée avec d'autres projets ferroviaires valaisans, comme une future liaison de la ligne ferroviaire du Simplon vers Monthey. La coordination entre les différentes autorités est donc essentielle afin de concrétiser un tel projet qui changerait le quotidien de nombreuses personnes et ferait diminuer de manière conséquente le nombre de voitures transitant dans la région.

Les 5 organisations ont une vision commune d'un tel projet, qui saura répondre à de nombreux enjeux : en favorisant le report modal, on facilite de nombreux déplacements, on permet la mise en place de voies cyclables le long de ces voies ferroviaires, on diminue la pollution atmosphérique et sonore de toute la région du Chablais et des régions alentours.

« Pour la qualité de vie au quotidien, pour la baisse de la pollution, pour la valorisation du rail, ce projet bénéficiera à toutes et tous : pendulaires, touristes et déplacements de loisirs. Il est impératif que les cantons s'engagent dans cette voie qui permettra au Chablais et à la Riviera de souffler un peu » explique Romain Pilloud, secrétaire général de l'ATE Vaud.

Les organisations, qui représentent plusieurs milliers de Vaudois·e·s et de Valaisan·ne·s, sont également prêtes à contribuer à de futures réflexions autour de ce projet et de ses multiples avantages, et attendent désormais des engagements cantonaux dans sa direction.

Pour plus d'informations :

- Romain Pilloud, secrétaire général ATE Vaud, 078 613 92 33 / 021 323 54 11
- Evelyne Bezat, chargée d'affaire ATE Valais, 079 693 74 47 / 024 472 72 39

Annexe :

- Lettre écrite aux Conseils d'Etat vaudois et valaisan, mis en copie aux communes
- Carte présentant le projet de voie ferrée entre Villeneuve – Rennaz – Le Bouveret